AKTUALIT?T

VERFAHREN

**Freitag, 14. februar 2025**

# Des permanences pour mieux accompagner vos projets

La commune de V?lizy-Villacoublay, adh?rente du Conseil d?Architecture, d?Urbanisme et de l?Environnement des Yvelines (CAUE78), renforce son engagement pour la qualit? architecturale et urbaine en instaurant des permanences d?architecte en mairie. Depuis plusieurs ann?es, le CAUE accompagne la ville dans une grande vari?t? de projets. Aujourd?hui, le service d?urbanisme souhaite aller encore plus loin pour mieux r?pondre aux besoins des usagers.



## Promouvoir la qualit? architecturale et environnementale

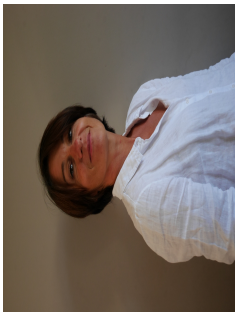
Cr??s par la Loi sur l?architecture de 1977, les CAUE sont des organismes associatifs d?partementaux ayant pour mission de sensibiliser, conseiller et former dans les domaines de l?architecture, de l?urbanisme, du paysage et de l?environnement. Leurs interventions s?adressent ? une large palette de publics, qu?il s?agisse de particuliers, de collectivit?s ou de professionnels.

En partenariat avec V?lizy-Villacoublay, le CAUE propose plusieurs actions concr?tes :

- Conseil aux particuliers : accompagnement pour les projets d?pos?s en mairie, qu?il s?agisse de construction, de r?novation ou d?extension.
- Permanences architecturales : rencontres avec les habitants dans le cadre de l?instruction de leurs projets, pour r?pondre ? leurs questions et leur fournir un appui technique.
- Conseil ? la ville : participation ? des commissions, ateliers et r?unions de travail sur les projets municipaux...

Ainsi, les habitants pourront profiter de deux permanences d?architecte par mois, une opportunit? unique de b?n?ficier d?un accompagnement de qualit? pour leurs projets.

## 3 questions ? Virginie Dubois, architecte-conseil pour le CAUE



**Quel type de projet accompagnez-vous ?**

J?accompagne les particuliers dans leur projet de construction, d?extension et de r&#65533;novation. Il s?agit essentiellement de projets, m&#65533;me modestes, qui ont des cons&#65533;quences sur l?aspect ext&#65533;rieur des constructions et des am&#65533;nagements (cl&#65533;ture par exemple), et non sur des travaux portant sur des am&#65533;nagements int&#65533;rieurs. Ma mission est de les conseiller et de les orienter dans leurs besoins et dans leurs choix, afin de garantir la qualit&#65533; architecturale du projet et le respect de son environnement.

**Faut-il avoir un projet d&#65533;j&#65533; bien abouti ?**

Il n?est pas n&#65533;cessaire de venir avec un projet abouti, au contraire. Je peux accompagner le projet tr&#65533;s en amont :

- aider &#65533; d&#65533;finir pr&#65533;cis&#65533;ment les besoins et les usages, &#65533;tudier les possibilit&#65533;s du terrain et valoriser les atouts de l?existant,
- imaginer les volumes, les proportions, en fonction des contraintes du site,
- faire les choix des techniques et des mat&#65533;riaux les plus adapt&#65533;s et les plus performants,
- guider dans les d&#65533;marches administratives, pr&#65533;ciser les &#65533;l&#65533;ments graphiques et &#65533;crits &#65533; fournir.

**Comment se d&#65533;roule un rendez-vous ?**

Pour cet entretien, qui dure environ une heure, il est important de se munir des documents qui me permettront de comprendre les intentions et le contexte d?intervention. En fonction de l?avancement du projet, nous pourrons d&#65533;finir ensemble les besoins et/ou analyser le projet et ses possibilit&#65533;s, au regard de son environnement et des r&#65533;gles d?urbanisme applicables au terrain. Il s?agira &#65533;galement d?envisager la suite : d&#65533;marches administratives, recours ou non &#65533; un architecte pour concevoir le projet, possibilit&#65533; d?aides financi&#65533;res,? &#65533; l?issue du rendez-vous, un document de synth&#65533;se pourra &#65533;tre transmis ult&#65533;rieurement, mais le CAUE n?est en aucun cas autoris&#65533; &#65533; r&#65533;aliser une mission de ma&#65533;trise d?oeuvre

**La permanence se tient un mercredi sur deux de 9h &#65533; 12h. Chaque rendez-vous dure une heure.**

Pour prendre rendez-vous, cliquez ici !